

Le petit  
journal de



# VILLENEUVE SAINT DENIS

Bulletin d'informations communales N° 14 | JANVIER 2019



**04** **VIE MUNICIPALE**  
Hommage à Monsieur Debout

**10** **TRAVAUX**  
Rénover et moderniser la commune

**27** **ÉVÈNEMENTS**  
Une fin d'année riche en événements

## 04 | VIE MUNICIPALE

Hommage à Monsieur Debout  
Un grand merci à Mme Ortega Montant  
Patrick Septiers élu Président du Département

## 07 | LE DÉPARTEMENT

## 08 | VIE SCOLAIRE

L'école et la piscine  
Accueil des enfants le mercredi

## 10 | TRAVAUX

Rénover et moderniser notre commune

## 14 | VIE SOCIALE

Les ateliers du CSI  
Profitez pleinement de votre vie de retraité



## 17 | LE POINT INFOS

Tout savoir sur la gestion de ses déchets  
Démarches administratives  
Le bien vivre ensemble et votre sécurité  
Le saviez-vous ?  
Des services pour tous  
2018 une année à frelons  
Les Jardins familiaux de Villeneuve Saint Denis

## 26 | VIE CULTURELLE

Sports et cultures à Villeneuve Saint Denis

## 26 | ÉVÉNEMENTS 2018

## 29 | ÉTAT CIVIL

## 30 | RETOUR SUR IMAGES

## 31 | AGENDA

## VOTRE MAIRIE

### Mairie de Villeneuve Saint Denis

Place de la Mairie  
Tel. : 01 60 43 01 06  
Fax : 01 60 43 29 55  
Courriel : villeneuvevilleneuve.mairie@wanadoo.fr

### Accueil du public

Lundi 14h-18h  
Mercredi & vendredi 9h-12h et 14h-17h  
Samedi 9h-12h  
Mardi & jeudi fermé au public

### Permanence

Le Maire et ses Adjointes peuvent vous recevoir sur simple rendez-vous.

### Secrétariat

Évelyne Vuittenez, Mélissa Debure,  
Nathalie Poix

Le petit  
journal de

**VILLENEUVE SAINT DENIS**

est une publication de la commune de  
Villeneuve Saint Denis

**Directeur de la publication** Peggy Pharisien

**Commission communication** Michel Bazerbes, Laurence Grémillet, Ba-Son Pham, Marc Rabot,  
Joël Roynard, Mercedes San Emeterio • **Remerciements** Évelyne Vuittenez, Mélissa Debure, Nathalie Poix •

**Conception graphique** Agence Megalyte • **Impression** Mister Repro • Tirage à 500 exemplaires.



**Peggy Pharisien**  
*Votre maire*  
*Vice président*  
*de Val d'Europe Agglomération*

### Mesdames, Messieurs,

Avec cette nouvelle année qui s'annonce, au sein de notre commune, c'est encore et toujours la volonté de voir avancer les projets avec la priorité donnée aux investissements structurants et au dynamisme de notre commune.

Au cours de l'année écoulée, nous avons entrepris des travaux de rénovation sur l'Église, en intérieur et sur l'étanchéité de sa ceinture extérieure. Nous avons également rénové le deuxième étage de notre mairie afin d'y accueillir nos archives administratives dans de bonnes conditions de conservation.

Des travaux de voirie ont été réalisés rue Saint Denis (îlot) et rue de la Guette (extension du parking).

Cette fin d'année a vu aussi se produire un événement inédit sur notre commune : le tournage d'un téléfilm pour France 2, intitulé « La Maladroite » qui sera diffusé fin 2019. Le thème délicat de la maltraitance enfantine est traité dans cette œuvre télévisuelle. Ce tournage aura été l'occasion pour certains habitants, enfants compris, de participer en tant que figurants. Un projet pédagogique sur notre école des Grands Prés a également pu être mis en place avec le concours de la production.

Tout ceci illustre la volonté de l'équipe municipale, de donner vie à notre village et de favoriser les initiatives locales. Nos associations contribuent aussi à animer notre village et nous les en remercions : « La récré des Lutins », « Le comité des Fêtes », « ARCAO », « L'association sportive de Villeneuve Saint Denis », « L'association des chasseurs communaux », « Les jardins de Villeneuve Saint Denis ».

2018 a été marquée par la disparition de Monsieur Gérard Debout, maire de la commune de 1988 à janvier 2018. Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

Pour cette nouvelle année 2019, nous poursuivons notre politique de rénovation et de modernisation de notre commune. Des travaux seront réalisés sur le parvis de l'Église et celui de la mairie afin de rendre notre centre de village plus accueillant. La remise en état des portes, fragilisées par les années, est également à l'ordre du jour (mairie & église).

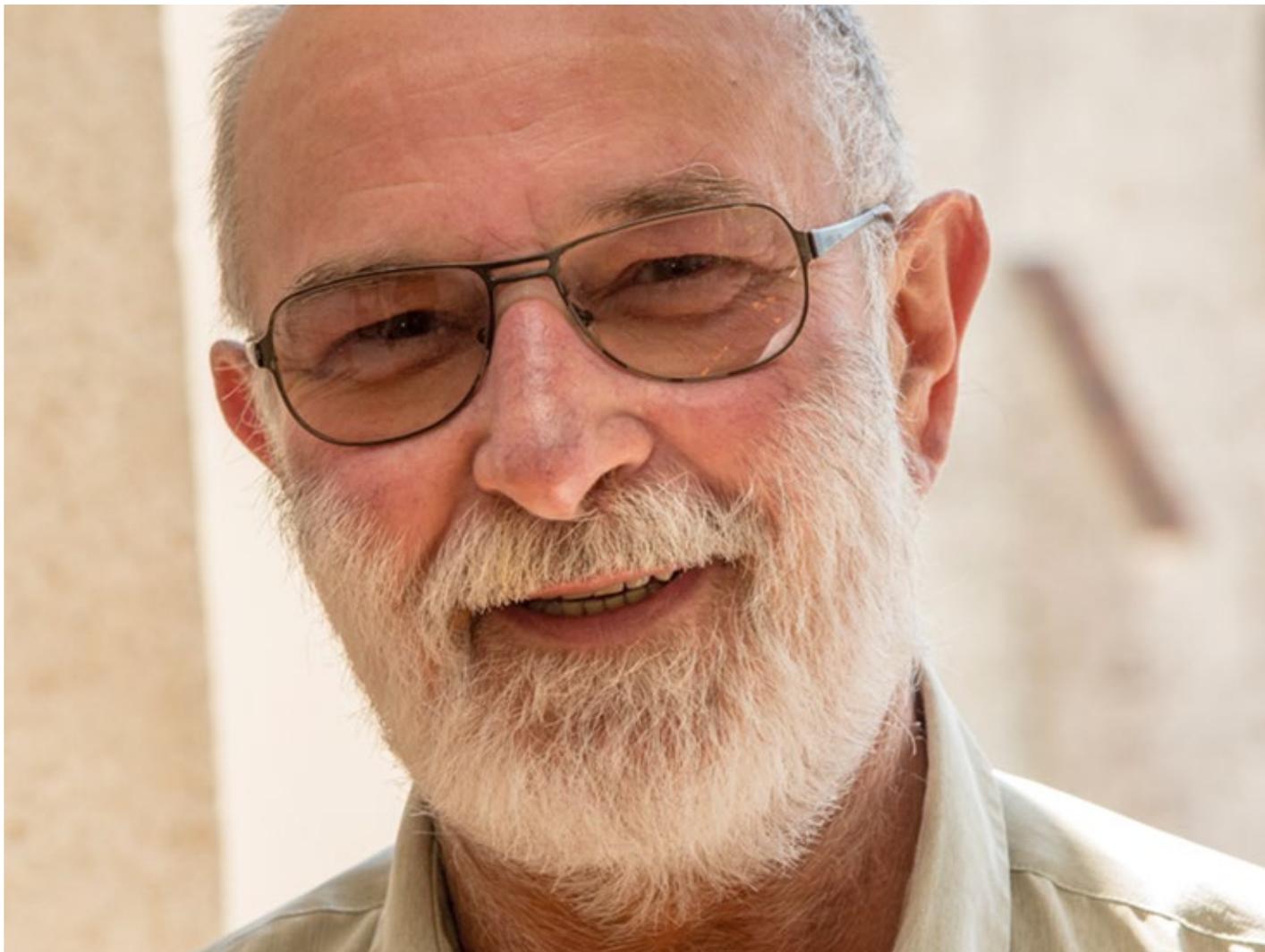
Deux nouveaux ensembles immobiliers voient le jour rue du Bout du Monde « Domaine de la Brie » (90 logements) et rue Sainte Christine « Domaine du Bois Cirey » (96 logements). Les enfants de ces nouveaux habitants seront accueillis dans notre école dès l'année scolaire 2019-2020.

Notre intégration à Val d'Europe Agglomération (VEA) se poursuivra également durant cette année 2019. Nous avons pu constater l'amélioration de la fréquence de passage des transports en commun sur notre commune. Nous bénéficions de l'accès à la piscine pour les enfants de l'école et de l'accès aux différents services (médiathèque, maison des services, centre social intercommunal, etc.).

Le développement d'activités commerciales fera l'objet d'une étude avec le concours de VEA. Notre station d'épuration, indispensable pour continuer le développement de notre commune est un sujet important à mener. Les travaux de réhabilitation des eaux usées ont été réalisés cette année dans le cadre d'une première étape. Ils seront à poursuivre dans le futur.

Plus de cohérence dans notre développement, plus de vie sur notre commune, tels sont mes objectifs et ceux de l'équipe municipale, tout en restant vigilants sur les dépenses que nous engageons pour le bien-être collectif.

Tous ces beaux projets accompagnent mes vœux de bonheur et de santé que j'adresse à chacun d'entre vous.



## HOMMAGE à Monsieur Debout

**G**érard Debout, Maire de Villeneuve Saint Denis nous a quitté le 20 septembre 2018.

Certains se souviendront de ses « coups de gueule », d'autres de son attachement à la Commune, de son professionnalisme, de sa générosité.

Nous lui devons beaucoup : la réouverture de l'école primaire à Villeneuve Saint-Denis ; la construction du Groupe scolaire Les Grands Prés ; la construction de la salle des fêtes « Pierre Midey » en 1992 ; la participation à la création et à la Gestion financière de la Communauté de Communes « la Brie Boisée » ; la nouvelle station d'épuration ; la création du regroupement pédagogique

intercommunal (RPI) avec La Route (commune de Favières), Villeneuve le Comte et Villeneuve Saint Denis...

Nous n'oublierons pas ses talents culinaires. À ce sujet, je peux dire que j'ai eu des moments privilégiés, quand nous préparions, à deux, le repas des Anciens. Il m'a appris le plaisir de cuisiner et l'art œnologique.

Personnellement, je garde de très bons souvenirs de cet homme qu'on appelait « Gérard ».

Villeneuve Saint Denis se souviendra de son Maire qui reste une personnalité importante de la commune.

■ Joël Roynard

## UN GRAND MERCI à Mme Ortega Montant

**E**n juillet 2018, Mme Laurence Ortega Montant a quitté notre commune (afin de se rapprocher de son travail).

Laurence a su se rendre disponible pour les administrés de Villeneuve Saint Denis. Elle a mis à profit son expérience de juriste auprès de Gérard Debout en tant que conseillère municipale, puis 1ère adjointe et auprès de Peggy Pharisien en tant que 4ème adjointe.

Les membres du Conseil Municipal, la commune de Villeneuve Saint Denis la remercient de son active participation et des moments agréables partagés dans la joie et la bonne humeur.

Nous lui souhaitons une pleine réussite pour ces nouveaux projets.



### DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE



## Patrick **Septiers** élu à la présidence du Département de Seine-et-Marne

Moretain de naissance, Patrick Septiers s'est toujours investi sur son territoire, d'abord au plan local et associatif. Au fil de ses mandats locaux, ce maire du Sud Seine-et-Marne s'est forgé une culture « d'élu de terrain » qu'il continue à mettre en pratique.

Avec 30 voix sur 44 votants, Patrick Septiers, maire de Moret-Loing-et-Orvanne (UDI), a pris la tête du Département lors de la dernière séance extraordinaire. Il remplace Jean-Louis Thiériot (LR). « *Je voudrais également remercier Jean-Louis Thiériot, de sa confiance mais aussi d'avoir pendant ces quatre mois pris à bras le corps d'importants dossiers* », a souligné le nouveau président lors de son discours. Il a cité notamment « *la continuité de l'institution* » après le décès de Jean-Jacques Barbaux.

## L'EXÉCUTIF



### Patrick SEPTIERS

Président du Département de Seine-et-Marne

#### Olivier LAVENKA

Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, des politiques contractuelles et de l'agriculture

#### Daisy LUCZAK

Vice-présidente en charge des finances, de l'éducation et des collèges

#### Xavier VANDERBISE

Vice-président en charge des routes, des transports et des mobilités

#### Geneviève SERT

Vice-présidente en charge de la formation supérieure, de la formation professionnelle et de la présence médicale

#### Bernard COZIC

Vice-président en charge des solidarités

#### Martine BULLOT

Vice-présidente en charge des sports et de la jeunesse

#### Yves JAUNAUX

Vice-président en charge de l'environnement et du cadre de vie

#### Anne-Laure FONTBONNE

Vice-présidente en charge des bâtiments départementaux

#### Denis JULLEMIERK

Vice-président en charge de l'habitat, du logement, du renouvellement urbain et de la politique de la ville

#### Andrée ZAÏDI

Vice-présidente en charge des ressources humaines

#### Sarah LACROIX

Vice-présidente en charge de la réussite éducative et de l'innovation pédagogique

#### Isoline MILLOT

Vice-présidente en charge de l'administration générale

#### Oliver MORIN

Vice-président en charge de la culture et du patrimoine, délégué au Grand Roissy

#### CANTON DE CHAMPS-SUR-MARNE



Julie GOBERT



Vincent ÉBLÉ

#### CANTON DE CHELLES



Céline NETTHAVONGS



Brice RABASTE

#### CANTON DE FONTENAY-TRESIGNY



Daisy LUCZAK



Jean-Marc CHANUSSOT

#### CANTON DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE



Martine BULLOT



Ugo PEZZETTA

#### CANTON DE MONTEREAU-FAULT-YONNE



Andrée ZAÏDI



Patrick SEPTIERS

#### CANTON DE MANGIS



Nolwenn LE BOUTIER



Jean-Louis THÉRIOT

#### CANTON DE SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY



Véronique VEAU



Jérôme GUYARD

#### CANTON DE SAVIGNY-LE-TEMPLE



Cathy BISSONNIER



Franck VERNIN

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE 2018-2021

CANTON DE CLAYE-SOUILLY



Véronique PASQUIER  
Olivier MORIN

CANTON DE COMBS-LA-VILLE



Virginie THOBOR  
Jean LAVIOLETTE

CANTON DE COULOMMIERS



Laurence PICARD  
Yves JAUNAUX

CANTON DE FONTAINEBLEAU



Béatrice RUCHETON  
Pierre BACQUÉ

CANTON DE LAGNY-SUR-MARNE



Geneviève SERT  
Sinclair VOURIOT

CANTON DE MEAUX



Sarah LACROIX  
Jérôme TISSERAND

CANTON DE MELUN



Nathalie BEAULNES-SERENI  
Denis JULLEMIER

CANTON DE MITRY-MORY



Marianne MARGATÉ  
Bernard CORMEILLE

CANTON DE NEMOURS



Isoline MILLOT  
Bernard COZIC

CANTON DE OZOIR-LA-FERRIÈRE



Anne-Laure FONTBONNE  
Jean-François ONETO

CANTON DE PONTAULT-COMBAULT



Monique DELESSARD  
Smail DJEBARA

CANTON DE PROVINS



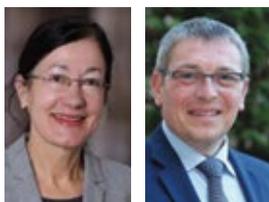
Sandrine SOSINSKI  
Olivier LAVENKA

CANTON DE SERRIS



Valérie POTTIEZ-HUSSON  
Arnaud DE BELENET

CANTON DE TORCY



Martine DUVERNOIS  
Ludovic BOUTILLIER

CANTON DE VILLEPARISIS



Isabelle RECIO  
Xavier VANDERBISE

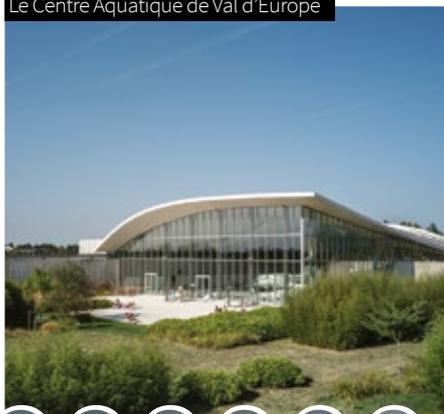


RETROUVEZ LES  
COORDONNÉES DE VOS ÉLUS  
[SEINE-ET-MARNE.FR](http://SEINE-ET-MARNE.FR)

## L'ÉCOLE ET LA PISCINE

Quelques images de la piscine où se rendent nos chères têtes blondes dans le cadre de la scolarité avec l'école des grands prés.

Le Centre Aquatique de Val d'Europe



## DE NOUVEAUX SERVICES pour accueillir les enfants le mercredi et pendant les petites vacances

Depuis la rentrée de septembre 2018, nous avons mis en place un service de garderie avec cantine permettant d'accueillir les enfants de l'école le mercredi toute la journée de 7h30 à 19 h puisque nous avons décidé la semaine d'école sur 4 jours.

Une réflexion importante a été engagée afin d'optimiser l'accueil et de mettre en valeur les compétences du personnel (volontariat et motivation).

Ce travail permet de proposer l'ouverture d'une garderie pour les petites vacances durant une semaine. Il a été évoqué l'ouverture la première ou la deuxième semaine suivant les besoins.

Les projets mis en œuvre sont variables (sportifs, artistiques, etc.). Ils s'articulent autour de thèmes adaptés selon les saisons.

Un encadrement pour les devoirs des plus grands est possible à la demande.

Marine qui faisait partie de l'équipe depuis 18 mois a souhaité exercer de nouvelles fonctions. La municipalité tient à la remercier de son implication et lui souhaite pleine réussite dans son nouveau poste.

■ *Philippe Vanacker*

L'équipe périscolaire est composée de 6 personnes :

Amélie, Ève, Gwendoline, Leslie, Raneé, Véronique.

### LES TARIFS

POUR LE MERCREDI  
ET LES PETITES VACANCES

**Journée complète : 20,15 €**

**Journée**

avec cantine et sans accueil matin et soir : **13,40 €**

**Accueil matin**

de 7h30 à 8h30 : **1,80 €**

**Cantine**

de 11h30 à 13h30 : **5,00 €**

**Accueil après-midi**

de 13h30 à 16h30 : **4,20 €**

**Accueil soir**

de 16h30 à 19h : **4,95 €**



**FRANCE PIERRE**  
LES RÉSIDENCES DU SAVOIR PLAIRE

**TRAVAUX EN COURS**



# VILLENEUVE SAINT DENIS

**DOMAINE DE LA BRIE**

AU CŒUR DU VILLAGE, FRANCE PIERRE RÉALISE UN HAMEAU DE STANDING, COMPOSÉ DE MAISONS INDIVIDUELLES ET DE PETITS IMMEUBLES BRIARDS OFFRANT DES APPARTEMENTS ALLANT DU STUDIO AU QUATRE PIÈCES.

## INFORMATIONS & VENTES

POINT DE VENTE  
RUE DU BOUT DU MONDE  
ADOSSÉ À L'ÉGLISE  
VILLENEUVE SAINT DENIS

HORAIRES  
LUNDI 14→19H  
MERCREDI 14→19H  
JEUDI 14→19H

VENDREDI 14→19H  
SAMEDI 10→12H 14→19H  
DIMANCHE 14→19H

**01 61 10 94 59 06 74 73 40 78**

GRAPHICPLUS.FR D14502



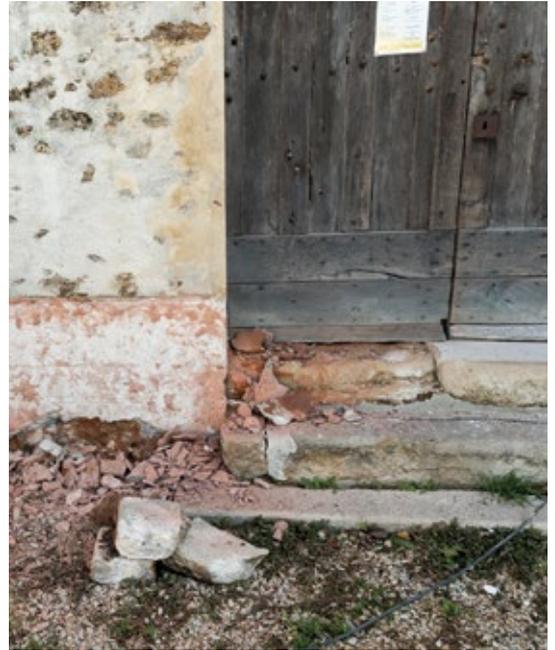
RETROUVEZ NOS PROGRAMMES SUR [FRANCEPIERRE2.FR](http://FRANCEPIERRE2.FR)

## RÉNOVER ET MODERNISER **notre commune**



TRAVAUX  
SUR  
LA  
CLÔTURE  
DU  
CIMETIÈRE





TRAVAUX  
SUR  
LE  
PARVIS  
DE  
L'ÉGLISE



# 12 TRAVAUX



TRAVAUX  
SUR L'ÎLOT  
RUE SAINT-DENIS

EXTENSION  
DU PARKING  
DE LA MAIRIE



TRAVAUX SUR  
LA TOITURE ET  
LES GOUTTIÈRES  
DE LA SALLE  
DES FÊTES



TRAVAUX DE  
RÉHABILITATION  
DES  
EAUX  
USÉES



TRAVAUX  
LA  
GUETTE





## LE CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL (CSI) vous propose tout au long de l'année différents ateliers

### ATELIERS FAMILLE

*Partagez un moment familial autour d'ateliers culinaires, créatifs ou culturels qui associent adultes, parents, grands-parents et enfants.*

EN PÉRIODE SCOLAIRE

#### Cuisine du monde

Préparer et déguster un repas aux saveurs du monde.

À Coupvray, salle polyvalente, 73 route de Lesches.

Le 1<sup>er</sup> mercredi du mois, de 9h30 à 14h30

#### Kfé convivialité et jeux

Jouez, discutez, partagez...

À Coupvray, salle polyvalente, 73 route de Lesches.

Le 2<sup>e</sup> mercredi du mois, de 14h à 17h

#### Les petits cuistots

L'enfant accompagné par ses parents, devient chef cuisinier. Repas à déguster sur place entre familles.

À Magny le Hongre, salle de l'ancienne mairie, rue des Anciennes Mairies.

Le 3<sup>e</sup> mercredi du mois, de 16h30 à 20h

PENDANT LES VACANCES

#### Un goûter pas ordinaire

Créer un goûter collectivement.

À Bailly-Romainvilliers, Maison des fêtes familiales, boulevard des Artisans, de 14h à 17h, pour les dates, consultez le programme du CSI.

.....  
Activités accessibles à tous les Valeuropéens.

Adhésion annuelle familiale : 10€ par année scolaire.

.....

**ATELIERS DE FRANÇAIS**

*Pour améliorer votre français oral et écrit, le CSI propose des ateliers pour tous niveaux de débutants à avancés.*

**LIEUX DES ATELIERS**

**Bailly-Romainvilliers**

Grange du Coq Faisan  
5b rue de Magny

**Magny le Hongre**

Maison des associations  
Rue des Anciennes Mairies.

**Serris**

Centre Social Intercommunal  
2 avenue Émile Cloud.



**LE RENDEZ-VOUS DU MARDI**

*Travaux de fil et d'aiguilles, de jardin ou de décoration..., tous les savoirs se mélangent. Atelier où les participants partagent leurs idées, leur savoir-faire au sein de petits « coins » (nature, déco, bons plans) ou simplement font connaissance et discutent autour d'un thé ou d'un café.*

Les mardis en période scolaire, de 14h à 16h30.

**Bailly-Romainvilliers**

Grange du Coq Faisan  
5b rue de Magny

**LE MATIN DES PETITS**

*Partagez un temps convivial avec les enfants de 0 à 3 ans.*

Les vendredis de 9h à 11h15.

**Chessy - Centre Urbain**

Salle Éléonore (à côté de l'école Tournesol)  
4 rue du Bois de Paris

Les jeudis de 9h15 à 11h30.

**Villeneuve Saint Denis**

Salle des Fêtes Pierre Midey  
4 rue Sainte-Christine

**UN TEMPS POUR SOI**

*Atelier bien-être, détente, rencontres et échanges.*

Les lundis de 14h à 16h30

**Villeneuve le Comte**

Maison de l'environnement

**LE CSI C'EST AUSSI LA MAISON DES ADOLESCENTS**

Les Permanences d'accueil, d'écoute de conseils pour les adolescents seuls ou accompagnés de leurs proches.

Les mercredis de 17h à 19h à Serris

**Renseignements**  
01 60 54 30 73  
adobase.mlv@ghef.fr

**LE CSI**

**Centre Social Intercommunal de Val d'Europe**

2 avenue Emile Coud  
77700 SERRIS  
Bus ligne 34 – arrêt Les Marmousets  
Bus ligne 47 – arrêt Garonne

**Inscriptions et infos**

01 78 71 40 90



ou sur le site  
[www.valdeuropeagglo.fr](http://www.valdeuropeagglo.fr)



Depuis le conseil communautaire du 20 décembre 2018, le centre social intercommunal s'appellera la **Maison Valeuropéenne**.



## PARTICIPEZ AUX ATELIERS

Pour participer à un ou plusieurs ateliers il est essentiel de s'y inscrire car le nombre de places est limité. L'inscription vaut pour l'ensemble des séances.

N'hésitez pas à consulter régulièrement la programmation des ateliers sur le site internet. La liste des ateliers à venir y est mise à jour toutes les semaines.



**Le groupement PRIF est à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.**

01 57 21 37 47

contact.prif@prif.fr

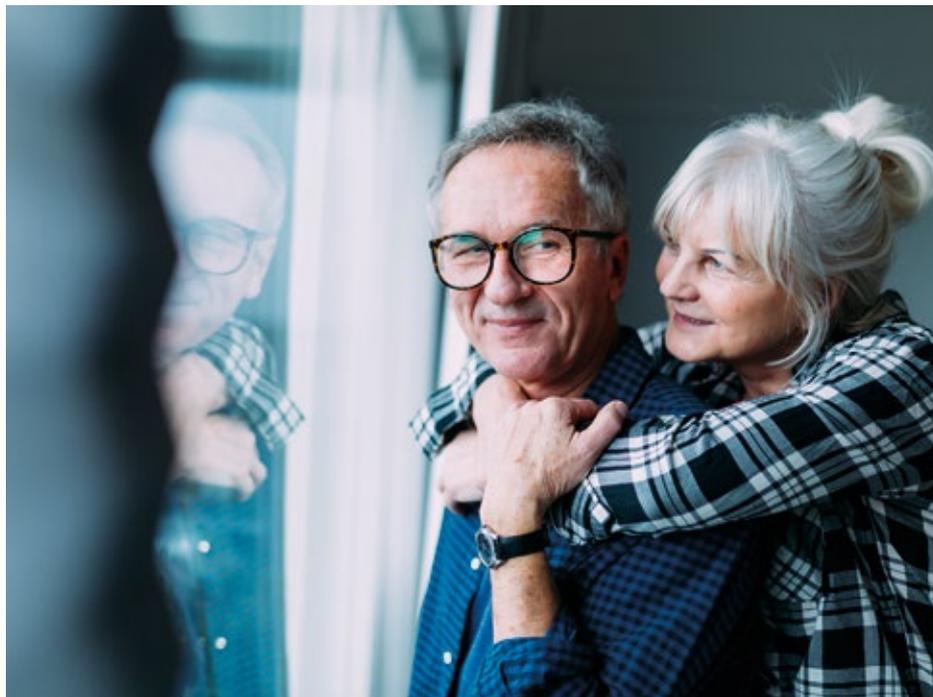


ou sur le site  
[www.prif.fr](http://www.prif.fr)



## NOUVEAUX RETRAITÉS

Le PRIF propose également aux nouveaux retraités, la possibilité de s'inscrire aux ateliers Tremplin afin de trouver les informations indispensables pour se projeter dans une retraite active et en bonne santé.



## PROFITEZ PLEINEMENT de votre vie de retraité !

La Prévention Retraite Île-de-France (PRIF) est là pour vous donner les clés d'une retraite en pleine forme.

### Qu'est ce que le PRIF ?

Le PRIF est un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) ; ses trois membres fondateurs sont la MSA (Mutualité Sociale Agricole d'Île-de-France), la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse en Île-de-France) et le RSI (la Sécurité sociale des indépendants qui depuis 2018 est intégré dans la CNAV).

Les actions du PRIF sont intégralement financées par le PRIF et ses partenaires institutionnels.

### Le PRIF est le partenaire des jeunes de +60 ans !!

Vous êtes retraités franciliens et quel que soit votre régime de retraite, le PRIF vous propose des ateliers sur 4 thématiques du bien-vieillir :

#### Fonction cognitive

*Les ateliers Mémoire.* 11 séances

Comment fonctionne la mémoire ? Quels en sont les leviers et les freins ?

#### Activités physiques

*Equilibre en mouvement.* 12 séances.

Exercices ludiques pour améliorer l'équilibre, renforcement musculaire afin d'éviter les chutes.

*Plus de pas.* 5 séances.

À l'aide d'un podomètre les retraités sont invités à redécouvrir leur environnement.

#### Aménagement du domicile:

*Bien chez soi.* 5 séances.

Conseils et astuces pour rendre les logements plus sûrs, pratiques et confortables.

#### Santé - forme

*Bien vieillir.* 7 séances.

Quelles bonnes pratiques adopter afin de préserver son capital-santé ?

*Bien dans son assiette.* 5 séances.

Plaisir et convivialité afin de découvrir des conseils pour une alimentation équilibrée à un budget raisonné.



## TOUT SAVOIR

# sur la gestion de ses déchets

Ramassage des ordures ménagères, collecte sélective, collecte des encombrants, déchetteries, bornes d'apport volontaire

Le calendrier des jours de ramassage est affiché en Mairie et sur les panneaux d'affichage.

### ORDURES MÉNAGÈRES

 **Ramassage le jeudi matin** (même les jours fériés)

Vos poubelles doivent être sorties dès le mercredi soir.

Ne déposez pas de simples sacs sur le trottoir (accès chiens et chats errants).

Elles doivent être rentrées dans votre propriété le plus tôt possible pour le respect de notre environnement qui doit rester agréable pour tous !

Tous déchets non ramassés par la société SEPUR, notamment lors de la collecte des encombrants, doivent être récupérés par les habitants concernés et être amenés en déchetterie.

.....  
**Merci de vous équiper d'une poubelle ou d'un conteneur approprié !**

La municipalité veillera au respect de cette consigne.  
 .....

### COLLECTE SÉLECTIVE

 **Ramassage tous les 15 jours, le mardi**

Les dates : 8 et 22 janvier 2019 ; 5 et 19 février 2019 ; 5 et 19 mars 2019 ; 2, 16 et 30 avril 2019 ; 14 et 28 mai 2019 ; 11 et 25 juin 2019 ; 9 et 23 juillet 2019.

Prévoir la sortie de ces « déchets » dès le lundi soir. Le recyclage est devenu une nécessité pour l'avenir de notre planète. Merci à tous pour votre « écocitoyenneté ».

### ENCOMBRANTS

 **Ramassage le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois**

Les dates : 21 janvier 2019 ; 18 février 2019 ; 18 mars 2019 ; 15 avril 2019 ; 20 mai 2019 ; 17 juin 2019 ; 15 juillet 2019.

Prévoir la sortie de ces encombrants dès le dimanche soir. Merci de grouper et de ficeler vos déchets pour favoriser la collecte et éviter leur dispersion sur les trottoirs. Dans le cas où des encombrants n'auraient pas été collectés, merci de bien vouloir les récupérer.



Les informations concernant les ordures dans le livret, *Vivre pleinement à Val d'Europe*, que vous avez reçu récemment, ne s'appliquent pas à notre commune.

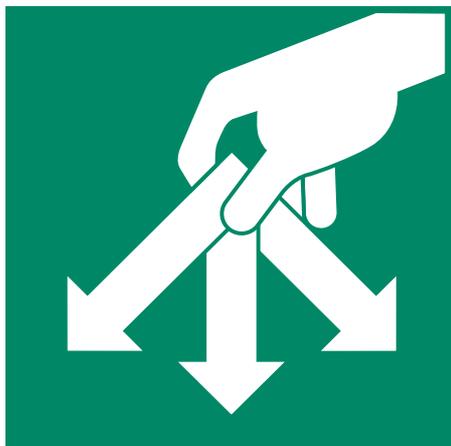
En effet, nous sommes toujours sous la compétence du SIETOM de Tournan en Brie.

#### Plus d'information

 sur le site [www.sietom77.com](http://www.sietom77.com)

### ATTENTION !

Les appareils ménagers et électroniques, les gravats, les palettes, les déchets dangereux (peinture, solvant, acide ainsi que leurs contenants vides), batteries de voitures, ainsi que les parois vitrées ne sont pas ramassés par la collecte des encombrants. Ils doivent être déposés en déchetterie.



## LES DÉCHETTERIES SIETOM

L'accès au réseau de déchetteries est conditionné par le respect du règlement intérieur consultable dans chaque déchetterie et sur le site internet du syndicat : [www.sietom77.com](http://www.sietom77.com)

Le gardien met en application le règlement intérieur voté par les élus des 40 communes adhérentes au syndicat.

### MODALITÉS D'ACCÈS

Réservé aux particuliers habitant sur le territoire du SIETOM. Soumis à chaque passage à la présentation d'une carte d'accès et d'une pièce d'identité au même nom. Contrôlé par le gardien. Interdit aux professionnels. (Liste des déchetteries professionnelles à demander à l'accueil de la déchetterie). Interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, aux camions à plateau et aux camions-bennes.

### PREMIÈRE INSCRIPTION

Elle se fait à l'accueil de la déchetterie de votre choix sur présentation :  
D'une pièce d'identité. D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au même nom (pas de facture téléphone portable).

### RENOUVELLEMENT D'UNE CARTE PERDUE

Au siège du SIETOM, 45 Route de Fontenay 77220 Tournan-en-Brie, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au même nom et 5 € (pas de règlement CB).

Par courrier à l'adresse ci-dessus avec copie des mêmes documents, un chèque de 5 € à l'ordre du Trésor Public et une enveloppe timbrée à votre adresse.

### LE RÉSEAU DES DÉCHETTERIES

ROISSY-EN-BRIE 33 avenue du Grand Étang

OZOIR-LA-FERRIÈRE Rue de la Ferme du Presbytère

GRETZ-ARMAINVILLIERS ZI de Gretz, Route de Presles

FONTENAY-TRÉSIGNY Route de Chaubuisson

EVRY-GRÉGY-SUR-YERRES La Plaine du Bois de l'Érable (à côté des silos)

### LES HORAIRES D'OUVERTURE

	Horaire d'octobre à avril	Horaire de mai à septembre	Fontenay, Ozoir, Evry	Gretz, Roissy
LUNDI	9h00 - 11h45 14h00 - 18h00	9h00 - 11h45 13h30 - 19h00	FERMÉ	OUVERT
MARDI	9h00 - 11h45 14h00 - 18h00	9h00 - 11h45 13h30 - 19h00	FERMÉ	OUVERT
MERCREDI	9h00 - 11h45 14h00 - 18h00	9h00 - 11h45 13h30 - 19h00	OUVERT	FERMÉ
JEUDI	9h00 - 11h45 14h00 - 18h00	9h00 - 11h45 13h30 - 19h00	OUVERT	FERMÉ
VENDREDI	10h00 - 18h00	10h00 - 19h00	OUVERT	OUVERT
SAMEDI	10h00 - 18h00	10h00 - 19h00	OUVERT	OUVERT
DIMANCHE	9h00 - 13h00	9h00 - 13h00	OUVERT	OUVERT



**Vous aussi, ayez le bon réflexe en donnant vos objets qui encombrant !**  
[www.donnons.org](http://www.donnons.org) le site de dons et de récus sur le net

# LES DÉMARCHES administratives



## Cartes nationales d'identité et passeport biométrique

Nous vous informons que nous ne sommes plus habilités à délivrer les pièces d'identités !

Vous pouvez vous adresser directement à l'une des communes voisines dotées de dispositifs spécifiques : Torcy, Bussy-Saint-Georges, Lagny-sur-Marne, Serris.

### ATTENTION !

Certaines communes reçoivent uniquement sur rendez-vous ! (Délai de 1 à 2 mois possible, voire plus) Nous vous conseillons d'anticiper et de les contacter avant de vous déplacer !

**Formulaire en ligne**  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**Pré-demande en ligne**  
[www.predemande-cni.ants.gouv.fr](http://www.predemande-cni.ants.gouv.fr)  
[www.passeport.ants.gouv.fr](http://www.passeport.ants.gouv.fr)

## Autorisation de sortie de territoire

La loi du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement, a rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs.

Cette loi a été intégrée dans le code civil en son article 371-6. Il convient de se renseigner au préalable sur les documents exigés par le pays de destination en consultant les fiches pays du site :

 [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

## Changements d'adresse pour les certificats d'immatriculation

Les demandes et modifications des cartes grises ne sont plus instruites par les sous-préfectures de Provins et de Torcy.

Depuis le premier avril 2015, ces demandes doivent être adressées à la sous-préfecture de Meaux ou à la préfecture de Melun.

Cette démarche peut être réalisée en ligne ; les informations sont disponibles sur le site internet des services de l'état :

 [www.seine-et-marne.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr)

## Déclaration de naissance CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Depuis le 1 septembre 2015, la déclaration de naissance en ligne est disponible via votre compte personnel Ameli. En cas de naissances multiples, une seule déclaration est suffisante. Vous pouvez également déclarer cette naissance par téléphone au 3646 (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par certains opérateurs)

Le professionnel de santé peut éventuellement déclarer la grossesse de sa patiente lors du premier examen prénatal en utilisant le service en ligne de l'assurance maladie dans le portail dédié aux professionnels de santé.

 [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## Timbre dématérialisé

En plus de leur disponibilité auprès des bureaux, depuis le 11 mars 2015, vous avez la possibilité de vous procurer des timbres fiscaux nécessaires à l'établissement d'un passeport depuis votre ordinateur, tablette, Smartphone sur le site internet :

 [timbres.impots.gouv.fr](http://timbres.impots.gouv.fr)

## Recensement



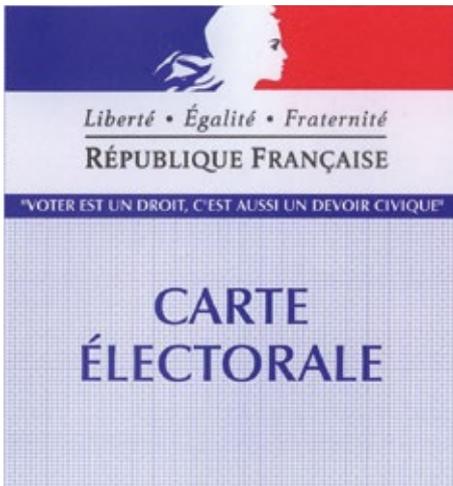
*Cette formalité est obligatoire pour tous les jeunes gens (garçons et filles) de nationalité française et s'effectue dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire.*

Vous devez présenter en Mairie :

Le **livret de famille** de vos parents, votre **carte d'identité** ou tout autre document prouvant votre nationalité française ; un **justificatif de domicile** (facture d'électricité, gaz, eau ou téléphone)

Une attestation de recensement vous sera délivrée à l'issue de cette démarche. Vous serez ensuite convoqué à une journée d'information (**JDC** : Journée Défense et Citoyenneté), à la suite de laquelle vous sera remis un certificat de participation.

L'attestation ou le certificat vous seront réclamés pour vous inscrire aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de conduire, etc.) et vous permettront d'être inscrits d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales sont remplies.



## LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes est obligatoire (art. L. 9). Elle relève, à l'exception des cas d'inscription d'office, d'une démarche volontaire (inscription sur demande). La seule sanction en résultant est l'impossibilité de participer au scrutin.

À dater du 1 janvier 2019, les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année, par le dépôt en mairie (Cerfa n°12669\*02) ou sur papier libre. Afin de valoir pour un scrutin général ou partiel, la demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de celui-ci (art. L. 17).

Pour les élections européennes du 26 mai 2019, le dépôt est à faire au plus tard le dernier jour du deuxième mois précédent celui du scrutin, soit le 31 mars 2019.

### SI VOUS DÉMÉNAGEZ DANS UNE AUTRE COMMUNE

Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription. Vous serez ensuite radié automatiquement des listes de votre ancien domicile, sans aucune démarche à effectuer de votre part.

### SI VOUS DÉMÉNAGEZ DANS LA MÊME COMMUNE

Vous devez informer la mairie en joignant un justificatif de domicile.

# LE BIEN VIVRE ENSEMBLE et votre sécurité

## Nuisances sonores



### Extraits de l'Arrêté du Maire n°07/98

**Article 3 :** Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc.... ne peuvent être effectués que :

**Du lundi au vendredi**  
de 8h00 à 20h

**Le samedi**  
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h

**Le dimanche et jours fériés**  
de 10h00 à 12h00

MERCI DE RESPECTER CES HORAIRES ET LE REPOS DE VOS VOISINS, NOTAMMENT LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS.

**Article 5 :** Les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes précautions pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée, notamment par l'utilisation d'appareils audiovisuels, de postes radio, d'instruments de musique, d'appareils ménagers ou par la pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces locaux.

**Article 6 :** Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.

## Nos animaux domestiques

N'oubliez pas que les animaux domestiques (chiens et chats) doivent être tatoués ou porteurs d'une puce électronique.

La Commune a souscrit une convention de fourrière auprès de la SAS SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal).

A ce titre, tous les chiens et chats errants ou trouvés sur le territoire de la Commune peuvent être confiés à la SACPA sur demande de la Commune aux fins de retrouver leur propriétaire.

Par ailleurs, les chiens doivent être promenés en laisse et muselés pour ceux relevant de la catégorie des «chiens dangereux».

Il est interdit de les laisser en liberté, pour éviter qu'ils n'entrent dans les propriétés privées.

**Les propriétaires de chiens sont priés d'être attentif aux nuisances sonores que peuvent occasionner les aboiements répétitifs. Des plaintes peuvent être déposées à l'encontre des propriétaires canins.**

## CHASSE AUX CROTTES EN 3 LEÇONS

Dès que l'incident survient, sortez votre sac plastique que vous aurez emporté avec vous.

1. Placez votre main dans le sac.
2. Ramassez la crotte.
3. Retournez le sac sur lui-même comme un gant. Faites un nœud et jetez le tout dans une poubelle.

**Vous voyez ce n'est pas compliqué, alors un peu d'attention et l'affaire est dans le sac.**

**L'ARTICLE R632-1 DU CODE PÉNAL PUNIT CETTE INFRACTION PAR UNE AMENDE DE 35€.**



## Feux de jardin

**La pratique du brûlage à l'air libre des déchets de toute nature est totalement interdite !**

**L'article 84 du règlement sanitaire départemental interdit :**

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tout autre déchet polluant (plastique, bois traités, pneus, etc.).

Le brûlage des déchets verts résultant des tontes de pelouses, tailles de haies et d'arbustes, élagage, broussailles, etc.).

Par ailleurs, une circulaire interministérielle du 18/11/2011 a reprecisé aux préfets des départements (NOR-DEVR 1115467C) les conditions d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

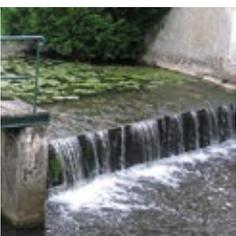
Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

La combustion peu performante de ces déchets émet des imbrûlés, en particulier si les végétaux sont humides. En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités.

Le traitement de ces déchets existe à Ville-neuve Saint Denis par l'intermédiaire du SIETOM (déchetterie et compostage domestique).

**EN CONSÉQUENCE, IL EST DEMANDÉ AUX HABITANTS DE RESPECTER LE RÈGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL APPLICABLE DE PLEIN DROIT DANS NOTRE COMMUNE.**

**SA VIOLATION PEUT ENTRAÎNER DES PEINES D'AMENDE PAR LE MAIRE, DANS LE CADRE DE SES POUVOIRS DE POLICE (article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales)**



## SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT ET L'ENTRETIEN DE LA MARSANGE

Ce syndicat auquel la commune adhère, entretient TOUS LES 5 ANS, les berges et le lit des rus de la commune. Les propriétaires sont tenus de veiller à l'entretien des berges jouxtant leur propriété pendant cette période de 5 ans où le Syndicat n'intervient pas.

## SÉCURITÉ

Cette année encore, nous faisons appel à votre vigilance et à votre citoyenneté pour signaler toute situation et comportement suspect d'individu !

## OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Signalez votre absence à l'aide du formulaire spécifique à retirer en Mairie. À remettre directement en gendarmerie

**GENDARMERIE DE MORTCERF**

**133 rue du 27 Août  
77163 MERTCERF**

**01 60 04 30 24**

**bta.mortcerf@gendarmerie.interieur-gouv**



Une réunion de synthèse est prévue dans les mois à venir (la date reste à définir).

## CE SERA LE MOMENT

- De faire le bilan afin d'améliorer le système (si possible) ;
- De répondre à vos questions ;
- De distribuer les documents (flyers, affiches, autocollants et notices) fournis par le site « Voisins Vigilants ».



Vous pouvez visiter le site [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org)

## LES NUMÉROS À CONNAÎTRE



## LES NUMÉROS UTILES

Alcool info service.....	<b>0 980 980 930</b>
Centre antipoison.....	<b>01 40 05 48 48</b>
Drogues info service.....	<b>0 800 231 313</b>
Écoute cannabis.....	<b>0 980 980 940</b>
Écoute cancer (La Ligue).....	<b>0 800 940 939</b>
SOS médecin 24h/24.....	<b>0 825 333 615</b>
Sida info service.....	<b>0 800 840 800</b>
Suicide écoute.....	<b>01 45 39 40 00</b>
Urgence dentaire.....	<b>0 892 231 128</b>

## LES NUMÉROS D'URGENCE

SAMU .....	<b>15</b>
Police secours .....	<b>17</b>
Sapeurs-pompiers .....	<b>18</b>
Numéro d'appel d'urgence européen.....	<b>112</b>
Numéros d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes.....	<b>114</b>
Accueil Sanabri.....	<b>115</b>
Allo enfance en danger .....	<b>119</b>
Violences Femmes info .....	<b>3919</b>

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne

#### DÉCLAREZ UN ACCIDENT

Lorsqu'une personne est victime d'un accident engageant la responsabilité d'un tiers (accident de la voie publique, morsure de chien, agression, etc.), la Caisse d'Assurance Maladie, qui rembourse à la victime ses dépenses de santé et l'indemnise en cas d'arrêt de travail, se met en relation avec le tiers responsable ou avec sa compagnie d'assurance pour récupérer les sommes qu'elle engage. Alors, si vous avez été victime d'un accident causé par un tiers, faites-le savoir immédiatement.

Soit en ligne sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr), rubrique « Votre Caisse »

Soit par courrier postal mentionnant votre numéro de sécurité sociale à adresser à : **Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne, Service Contentieux, 77604 Marne la Vallée Cedex 03**

Soit par téléphone au **3646**.

### SOS Médecins

Depuis le 8 février, un site de consultations a ouvert au sein de l'institut médical de Serris, uniquement sur rendez-vous. Tous les soirs de 20h à 0h, samedi de 14h à 0h, les dimanches et jours fériés de 9h à 0h.

2 cours du Rhin  
77700 SERRIS

**0825 56 77 00**

### Le nouvel hôpital de Jossigny

Il a ouvert le 5 novembre 2012. Une association de bénévoles s'est constituée pour veiller aux droits des patients, de leur famille et veiller à la bien-traitance sur les lieux de soins. Une permanence a lieu le vendredi de 14h à 17h. Vous pouvez contacter cette association au :

Rez de chaussée de l'hôpital  
Bureau OC 760, à côté des urgences

**01 61 10 62 42**

[espace-usagers@ch-lagny.fr](mailto:espace-usagers@ch-lagny.fr)

### Bilan de santé

Tous les 5 ans, les assurés du régime général et leurs ayants droits, dont les enfants de plus de 7 ans, ont la possibilité d'effectuer un bilan de santé gratuit et bénéficier de conseils de professionnels de santé.

Les personnes sans activité professionnelle et les bénéficiaires de l'Aide Médicale d'État (AME) sont également concernées.

Il suffit de prendre contact directement par téléphone auprès de l'un des deux centres de santé du département :

**01 60 56 52 90** (Dammarie-les-Lys)

**01 60 09 25 38** (Meaux)

[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

### Don du Sang, Don de Moelle Osseuse, Don d'Organes

Vous voulez en savoir plus ? Renseignez-vous auprès de :

#### L'Agence de la Biomédecine

1 avenue du Stade de France  
93212 SAINT-DENIS-LA-PLAINE

**01 55 96 65 50**

**0800 20 22 21** (N° Vert)

[www.agence-biomedecine.fr](http://www.agence-biomedecine.fr)

### Caisse Nationale d'assurance Vieillesse d'Île-de-France

3 Allée Jean Renoir  
93160 NOISY-LE-GRAND

**3960** (N° unique pour joindre la CNAV, informations sur la retraite du régime général)

### Maison de retraite (EHPAD)

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.

99 rue de Paris  
77220 TOURNAN-EN-BRIE

**01 64 42 18 01**

## La Plateforme d'Accompagnement et de Répit (PAR)

Service d'aide aux personnes en charge d'un proche souffrant de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentées.

99 rue de Paris  
77220 TOURNAN-EN-BRIE

01 64 42 18 14

06 25 19 37 54

[plateforme@epgtournan.fr](mailto:plateforme@epgtournan.fr)

## Centre d'Accueil de Jour Alzheimer (CAJA)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h.

99 rue de Paris  
77220 TOURNAN-EN-BRIE

01 64 42 18 48

[caja@epgtournan.fr](mailto:caja@epgtournan.fr)

## Alzheimer Conseil

0 800 600 626 (N° Vert gratuit à disposition des familles)

## Unisson

Agir pour l'essentiel, pour prendre soin de SOI et aller mieux, jour après jour. C'est un service pour les personnes fragilisées par le cancer et autre maladies chroniques ainsi que pour leurs aidants familiaux.

UNISSON propose un parcours d'accompagnement ciblé sur vos besoins et aussi vos envies.

06 58 45 01 01

[contact@unisson-idf.com](mailto:contact@unisson-idf.com)

[www.unisson-idf.com](http://www.unisson-idf.com)



## DES SERVICES pour tous

### Le centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Meaux

Armée de Terre - Marine Nationale - Armée de l'Air). Du lundi au jeudi de 9h à 18h, le vendredi de 9h à 16h.

16 rue Gaston de Monnerville  
BP50  
77103 MEAUX

### Association des jeunes sapeurs pompiers de Chessy-Val d'Europe

Cette association a pour objet de former les jeunes aux activités de sapeur pompier volontaire pendant 4 ans. N'hésitez pas à prendre contact avec eux.

Centre de secours de Chessy  
Rue du Grand Secours  
77700 CHESSY

[jspvde111@gmail.com](mailto:jspvde111@gmail.com)

### La canopée

Cette association, vous propose un lieu d'accueil parents-enfants (0-4 ans), vous permettant d'échanger sur les problèmes liés à la communication avec vos enfants.

3 rue du Château  
77220 TOURNAN-EN-BRIE

[contact@lacanopee-laep.fr](mailto:contact@lacanopee-laep.fr)

[www.lacanopee-laep.fr](http://www.lacanopee-laep.fr)

### Pôle Emploi de SERRIS

Du lundi au jeudi de 9h à 17h, le vendredi de 9h à 12h.

Pôle Emploi Val d'Europe  
14 cours du Danube  
77700 SERRIS

3949

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

### Maison départementale des solidarités

Une équipe de professionnels vous renseigne et vous conseille sur vos démarches administratives.

16 place Edmond de Rothschild  
77220 TOURNAN-EN-BRIE

01 64 25 07 30

### Maison des services publics de Val d'Europe

Maison des services publics de Val d'Europe est un équipement dédié à l'emploi, la formation, le logement et le droit pour les habitants et les entreprises locales. Ce lieu rassemble en un seul site différents partenaires émanant des collectivités locales, de l'État et d'autres organismes.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h.

27 place d'Ariane  
77700 CHESSY

[accesdroits@vdeagglo.fr](mailto:accesdroits@vdeagglo.fr)

## 2018

# une année à frelons

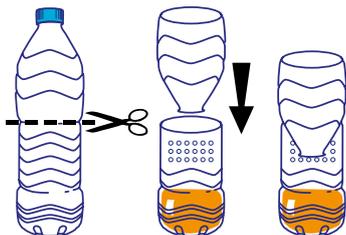
Aucune région ne sera épargnée même au nord de la Loire. Cela va en empirant chaque année. Leur progression atteint maintenant la Belgique et les Pays Bas.

En étudiant le cycle de vie de ce frelon, on s'aperçoit que nous pouvons agir très utilement et individuellement contre le fléau. En effet, les nids construits dans l'année se vident de leurs habitants en hiver et meurent.

Seules les reines et jeunes reines se camouflent dans les arbres creux, sous des tas de feuilles, dans des trous de murs, etc. Elles n'en sortent que courant février et recommencent à s'alimenter. C'est à ce moment que nous pouvons agir en disposant dans nos jardins et en ville sur nos balcons, des pièges pour attraper ces futures fondatrices de nids.



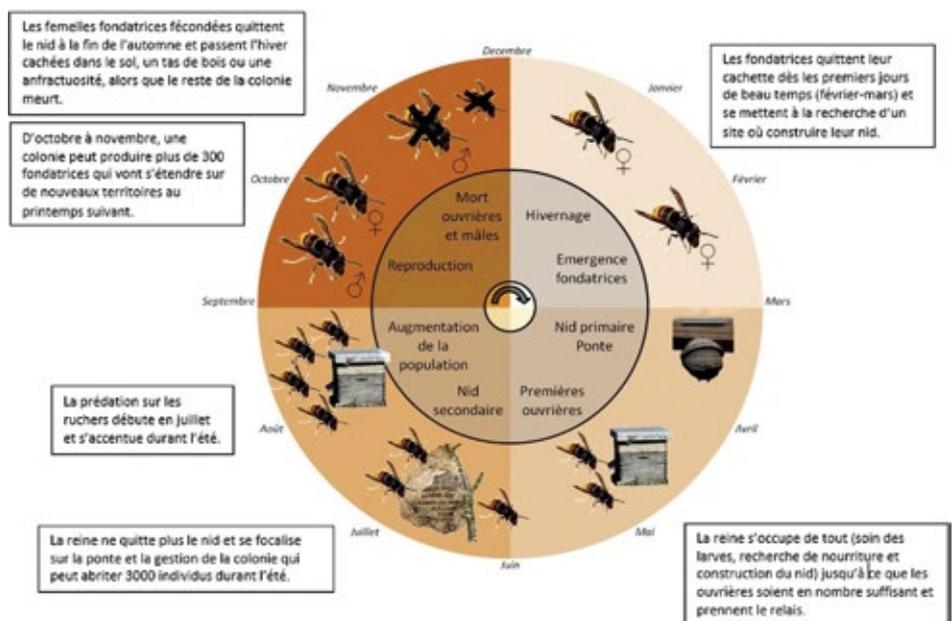
## COMMENT RÉALISER LES PIÈGES



Pour fabriquer ces pièges, il suffit de récupérer des bouteilles plastiques d'eau minérale, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de : 1/3 de bière brune, 1/3 de vin blanc, (pour repousser les abeilles) et de 1/3 de sirop de cassis.

Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril. Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid... Changer la mixture de temps en temps et surtout brûler les occupants car ils ne sont pas toujours morts. Sortis du piège, ils peuvent se réveiller et repartir.

## LE CYCLE BIOLOGIQUE DU FRELON



## BON À SAVOIR

**UNE REINE PIÉGÉE = JUSQU'À 3 000 FRELONS EN MOINS !**



### NATURE APICULTURE

Que faire si un essaim d'abeille s'installe chez vous ? Comment le déloger ? C'est une affaire de professionnel. Vous pouvez contacter un apiculteur de la commune.

 **Jean-Louis PIDON**  
06 81 32 32 81



### Les Jardins Familiaux de Villeneuve Saint Denis



## LES JARDINS FAMILIAUX de Villeneuve Saint Denis

L'association des Jardins familiaux de Villeneuve Saint Denis (AJFVSD) a été créée le 05 juillet 2018.

Un compte bancaire a été ouvert auprès du Crédit Agricole de Ferrières-en-Brie.

Une subvention a été demandée à la commune qui a accordé 500 € pour 2019.

Une subvention a été demandée au département qui a répondu négativement.

À ce jour, 16 jardiniers et jardinières sont membres de cette association.

Lors de la réunion constitutive, les membres ont élu à l'unanimité :

**Président :** M. Joseph Nomer

**Trésorier :** M. André Guerrier

**Secrétaire :** M<sup>me</sup> Khadiza Salaoudine

**Mandataire :** M. Joël Roynard

**Membres de l'association**

M<sup>mes</sup> Lamboley, Klee, Haré, Sanneh-Ravier, Wacheul et MM Antony, Laure, Périgault, Pidon, Edeline, Gravillon, Brassard

Les premières plantations auront lieu au Printemps 2019.

Une journée « Portes Ouvertes » sera prévue après les plantations.

### INFORMATION PRATIQUES

Cotisation 50 € d'inscription  
(la première année)  
+ 50 € pour une parcelle de 50 m<sup>2</sup>  
ou 75 € pour deux parcelles de 50 m<sup>2</sup>.

Il reste des parcelles libres, si vous êtes intéressés, contacter le

**06 81 00 86 03**

### EXPÉRIENCE JARDIN

## LA TOUR À PATATES

Malgré une pousse et une floraison importante, la météo de l'année 2018 n'a pas permis une conclusion généreuse de cette expérience et comme cela a été annoncé sur les médias la récolte a été faible en quantité et en grosseur.

Cette expérience sera renouvelée cette année au sein des jardins familiaux.

Nous vous tiendrons au courant de la suite.



## SPORTS ET CULTURES à Villeneuve Saint Denis

### Association ARCAO

Association pour la Rencontre des Cultures Asie-Occident

L'association ARCAO a pour but la pratique et le développement des arts martiaux chinois (kung-fu wushu, boxe chinoise, arts internes et énergétiques, Qi-Gong, gymnastique taoïste).

ARCAO trouve ses origines martiales à travers deux styles de wushu, issus du monastère de Shaolin, qui se sont développés à la frontière sino-vietnamienne. L'école suit la philosophie et les principes des cinq éléments: le bois, le feu, la terre, le métal et l'eau.

Accessible à tous, la pratique régulière des arts martiaux chinois permet de développer l'esprit martial et les aptitudes au combat, de fortifier le corps dans son ensemble (muscles, os, système nerveux, respiratoire et cardio-vasculaire).

Les arts martiaux chinois sont vastes et complémentaires. Dans l'imagerie populaire, on oppose souvent les arts internes (Taïchi, Qi Gong,...) aux styles externes (Kung fu, Boxe chinoise,...). Or, aucun art martial ne peut se contenter que d'un travail interne ou externe. Les arts internes ou externes

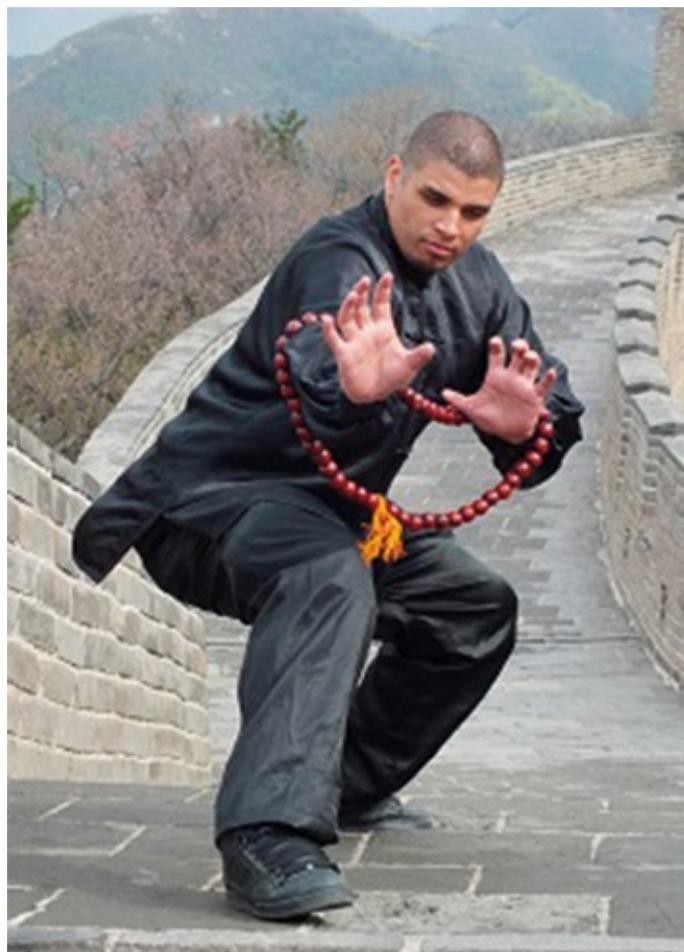
visent la même finalité, seul le cheminement pour y parvenir est différent.

#### Le style

Arcao est une école qui suit le principe des cinq éléments : le bois, le feu, la terre, le métal et l'eau. A chacun de ses éléments correspond une saison, un animal, un style et des techniques martiales particulières, une arme, un état d'esprit, des qualités martiales, des sens et organes.

L'enseignement varie donc à chaque saison, ainsi nous pratiquerons le style et les techniques de tigre au printemps, du léopard en été, de l'ours à l'inter-saison (15 août-15 septembre), de la grue en automne et du serpent et/ou singe en hiver. Donc 5 animaux principaux : tigre, léopard, ours, grue, serpent/singe auxquels s'ajoutent l'aigle et la mante religieuse.

Nous pratiquons aussi des formes avec armes tels que l'épée, le sabre, le bâton, le nunchaku, la chaîne, le bâton à 3 sections, le cimenterre, la hallebarde et la pelle de moine.



### LES COURS À VILLENEUVE SAINT DENIS

Les cours ont lieu tous les **lundis** à la **salle des fêtes Pierre Midey**

**18H - 19H** Cours enfants

**19H - 20H15** Cours ados/adultes

Le tarif pour la saison 2018-2019 est de **15 euros par mois**.



#### Association ARCAO

Contact : **06 84 83 97 41** - [assoarcao@yahoo.fr](mailto:assoarcao@yahoo.fr)

 [www.facebook.com/arcao77](http://www.facebook.com/arcao77)

31 OCTOBRE 2018



## VILLENEUVE SAINT DENIS fête Halloween

Une nouvelle fois, La Récré des Lutins a invité tous les enfants de la commune pour fêter Halloween. De nombreux enfants et parents ont répondu présents. C'est dans une bonne ambiance que les enfants se sont présentés aux domiciles des Villedyonisiens pour réclamer des bonbons sous la menace « des bonbons ou un sort »

Les habitants, comme chaque année, ont été généreux et nous tenons à les remercier pour leur participation.

11 NOVEMBRE 2018



## CENTENAIRE DE L'ARMISTICE de la première guerre mondiale

Une cérémonie à la hauteur de l'événement !

Merci à madame la directrice de l'école des Grands Prés, aux maîtresses de l'école primaire et aux élèves pour leur participation.

Merci aussi au Comité des fêtes pour sa participation, l'exposition souvenir, les boissons chaudes, les décors, les barbes à papa, la vidéo.



18 NOVEMBRE 2018

## QUATRIÈME ÉDITION de Broc-Jouets

Pour la quatrième année, le Broc-Jouets 2018 a atteint sa vitesse de croisière.

13 exposants, en plus de La Récré des Lutins ont occupé 18 tables.

Cette journée conviviale a permis aux personnes, de faire plaisir à leurs enfants, aux exposants et aux visiteurs de se rencontrer, le tout dans une ambiance sympathique.

Un petit sondage à vif nous permet de dire que tout le monde était satisfait de cette journée.

Certains se sont même pré-inscrits pour la 5<sup>e</sup> édition qui aura lieu le 17 novembre 2019.

Retenez cette date !



22 NOVEMBRE 2018



## ÉVÉNEMENT Tournage du téléfilm « La maladroite »

Du 22 novembre au 19 décembre Villeneuve Saint Denis a accueilli le tournage du téléfilm « La maladroite ».

Pour l'événement, la commune a mis à disposition la Mairie, l'ancienne école et l'école des Grands Prés.

Le téléfilm, réalisé par Éléonore Faucher et qui sera diffusé sur France 2, est inspiré d'un fait réel repris par Alexandre Seurat dans son tout premier roman. La Maladroite est le récit du calvaire d'un jeune enfant victime de maltraitance et des limites du système.

**Production** Lm les films & STORIA TELEVISION

**D'après le roman** d'Alexandre Seurat «La maladroite» aux éditions du Rouergue

**Sur une proposition** de Natalie Carter

**Scénario et dialogues** : Françoise Charpiat

**Réalisation** : Éléonore Faucher



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- 25 janvier 2018 • Lénéais ANTONY LIENG
- 26 janvier 2018 • Ashley PEUF
- 14 février 2018 • Maëlyne, Joëlle, Monique ARNAUD CAVIGIOLI
- 26 mars 2018 • Madjid, Ilian NAÏT SLIMANI
- 22 mai 2018 • Laura, Marie JOAQUIM
- 19 juillet 2018 • Chloé, Miraï RABOT
- 24 août 2018 • Noé, Samuel LEVEQUE
- 02 novembre 2018 • Dinh-Nam PHAM
- 06 décembre 2018 • Owen, Philippe, Patrick SATAN

### MARIAGES

- 13 juillet 2018  
David TEXEIRA et Maud PASCUAL
- 15 septembre 2018  
Kevin PHAM et Mi Van LOVSTROM

### DÉCÈS

- 12 février 2018 • Raymond, Pierre-Marie MAILLARD
- 12 mars 2018 • Michel, Robert WACHEUL
- 23 mars 2018 • Pierre, Robert AUBRADOUR
- 21 mai 2018 • Geneviève, Mauricette DECERCLE
- 05 juillet 2018 • Lucien CALVINHAC
- 13 juillet 2018 • Rolande, Rachel BOVETÉS
- 16 juillet 2018 • Mayer AJCHENBAUM
- 24 juillet 2018 • Didier, Maurice, Roland LEYCURE
- 10 août 2018 • Noël, Dominique TALAIA
- 09 septembre 2018 • Danielle, Georgette REDON
- 09 septembre 2018 • Renée, Marie DESHORS
- 13 septembre 2018 • Liliane, Jacqueline MOUSSA-MANGOUMBEL
- 20 septembre 2018 • Madeleine, Marie CHAUVIN
- 20 septembre 2018 • Gérard, Maurice, René DEBOUT
- 27 septembre 2018 • Abel, Bernard GIRAUDOT
- 02 octobre 2018 • Abdelwahid, Mohamed METIBA
- 08 octobre 2018 • Raymonde LE GOARDET
- 05 novembre 2018 • Jacqueline, Marcelle SITRUCK
- 08 novembre 2018 • Denise, Micheline PLIQUE
- 10 novembre 2018 • Dany, Philippe STELMACH
- 14 novembre 2018 • Hermine SCHACHNER
- 16 novembre 2018 • Roland, David SEROUR
- 06 décembre 2018 • Roger, Marcel LEMOINE
- 19 décembre 2018 • Michel, Jean FAGLIN

**Produit par** Martine Lheureux et Thomas Anargyros  
**Actrices principales :** Isabelle Carre et Émilie Dequenne



DOMAINE DU BOIS CIREY,  
POSE DE  
LA PREMIÈRE PIERRE



ÉVÉNEMENT  
AMV



MAIRIE DE  
VILLENEUVE  
SAINT DENIS  
EN FÊTE



## Les dates à retenir

### JANVIER 2019

20 JAN. Repas des anciens

26 JAN. Vœux de Madame le maire

### AVRIL 2019

21 AVR. Chasse aux œufs

### MARS 2019

24 MAR. Loto organisé par le Comité des fêtes

### MAI 2019

08 MAI Commémoration de l'armistice de 1945

19 MAI Loto organisé par la Récré des Lutins

26 MAI Élections européennes

31 MAI Fête des voisins

### JUIN 2019

21 JUIN Fête de la musique

30 JUIN Vide grenier par le Comité des fêtes

DERNIERS LOTS DISPONIBLES

# Le Domaine du Bois Cirey

À VILLENEUVE-SAINT-DENIS

Livraison prévue

**CHANTIER  
EN COURS**

4<sup>e</sup> trimestre 2019



**APPARTEMENTS T3**  
À PARTIR DE **216 434€\***

\*Prix du lot B103, appartement 3 pièces de 56,60 m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage

01 64 17 17 56  
axone-promotion.com

**RENDEZ-VOUS À L'ESPACE DE VENTE**  
15 boulevard Robert Thiboust - 77700 Serris

**AXONE**  
PROMOTION